

## REUNION 14

### Réunion plénière de l'association Mains libres à la Pointe Saint-Eustache (23/08/06)

*Etaient présents* : Françoise Aba (ADF), Bernard Blot (ADF), Elisabeth Bourguinat (ADF), Jean-Claude Cadin (Conférence St Vincent de Paul), Daniel Chasteauneuf (SDF), Richard Fleury (SDF), Gwen (ADF), Charles Lavaud (Aux Captifs, la libération), Madeleine Maillat-Coune (ADF), Marie-Paule Renaud (SDF), Bruno René-Bazin (La Clairière), Thierry Savignan (SDF), Arnaud Vignon (ADF).

*Excusés* : Luc Forestier, Anne Hémar, Anne Iacino, Marie-Thérèse Lionnet, Gilles Pourbaix, Clémence Roux de Luze, Marie-Ange Schiltz, Hugues Templier.

#### **I – Publication du dossier** (Bernard B)

La mise en page de la couverture et le suivi de l'impression ont été réalisés par Bernard. Pour la photo de couverture, il explique qu'il a eu un peu de mal parce que presque personne ne regardait l'objectif ! Par ailleurs, certains n'étaient pas là ce jour-là. Il a donc dû faire des photos-montages en prenant d'autres clichés. La facture a été payée comme prévu par la Mairie du 1<sup>er</sup>. Elle s'élève à 312 € HT. Patrick devra l'intégrer dans les comptes en tant que « prise en charge », puisque ce n'est pas une subvention qui nous aurait été versée directement ; elle atteste cependant l'implication de la mairie du 1<sup>er</sup> dans le projet.

#### **II – Réunion institutionnelle du 24/07/06**

Charles fait état de la réunion qui s'est tenue le 24 juillet avec Mmes Stambouli, Stievenard, Alain Le Garrec, Patrick Rouyer, Rachid Benferhat et lui-même pour évoquer le projet de bagagerie. L'avis général est très favorable, y compris de la part de la Ville de Paris. Les événements de cet été ont fait prendre conscience de l'intérêt de créer des bagageries, et par ailleurs les élus sont très sensibles à l'aspect démocratique et citoyen de notre projet.

En revanche il semble que le lieu auquel nous pensons, la halte-garderie, soit difficile à obtenir. Une proposition va sans doute nous être faite pour un local situé sous les terrasses des Tuileries, côté Seine.

Elisabeth souligne que notre projet est un projet local et de proximité, porté par des habitants ADF et SDF du quartier : si on le transplante trop loin, il ne va pas survivre. L'emplacement des Tuileries est relativement éloigné et n'est pas desservi par un métro. Ce sera fastidieux de se rendre là-bas à la fois pour les gens qui déplaceront leurs bagages (même si Daniel fait remarquer qu'en principe, ils n'auront plus à déplacer qu'une partie de leurs bagages) mais aussi et surtout pour les bénévoles, a priori issus du quartier des Halles, qui devront marcher environ 20 minutes pour se rendre là-bas. Madeleine confirme que le bénévolat exige la proximité.

Françoise évoque un autre local qui nous a été proposé par la mairie du 2<sup>ème</sup> et qu'elle a visité avec Elisabeth, et pour lequel la mairie du 2<sup>ème</sup> nous a accordé un délai de réflexion jusqu'à début septembre. Situé rue Léopold Bellan, il mesure une dizaine de mètres carrés, avec un mur occupé par la porte et la fenêtre sur la rue, et la moitié d'un mur occupé par une porte qui donne sur des toilettes à l'arrière. Françoise et Elisabeth ont calculé qu'en prévoyant des casiers de la taille à laquelle nous avons pensé et à une hauteur accessible, nous pourrions en loger tout au plus une douzaine. Il resterait juste la place d'une table au milieu. Il n'y aurait pas de possibilité de se tenir à plus de quelques personnes sur place, donc pas de convivialité, et en cas d'affluence les gens devraient faire la queue dehors. De plus, vu le petit nombre d'utilisateurs possible, cela rendrait sans doute difficile de mobiliser beaucoup de bénévoles et par conséquent d'assurer la double ouverture quotidienne. Enfin, en acceptant ce local, nous nous fermerions probablement la porte à d'autres possibilités plus intéressantes.

Après débat, il est convenu

- de rester fermes sur une taille minimum, sans laquelle le projet semble difficilement réalisable : nous avons demandé 150 m2 car c'est la taille de la halte-garderie ; il semblerait cependant possible d'envisager quelque chose à partir de 80 m2 ;
- de rester fermes sur l'emplacement du local, qui doit être situé dans le quartier des Halles, compris comme débordant sur le 2<sup>ème</sup>. Françoise va reprendre contact avec la mairie du 2<sup>ème</sup> pour voir s'ils auraient un autre local à proposer.

Concernant le local des Tuileries, il est convenu de demander à le voir avant de prendre position : s'il s'agit d'un très beau local, il faudra peser le pour et le contre.

A noter que si notre local se trouve à trop grande distance du Forum, nous perdrons sans doute la possibilité de demander à disposer d'un local définitif dans le Forum, dans le cadre de la rénovation. Dans ce cas, il faudra veiller à ce que le local qui nous sera accordé puisse l'être de façon pérenne.

Bruno évoque un local de la Croix-Rouge rue d'Aboukir, mais d'après Marie-Paule, il est occupé.

### **III – Démarches officielles**

#### **1) Dépôt des statuts et publication au Journal officiel (Françoise)**

Au moment du dépôt des statuts, Françoise a appris qu'une autre association portait pratiquement le même nom que nous : « Les Mains libres ». Il s'agit de « l'Association régionale des interprètes en Français, Langue des Signes Française de la région Rhône-Alpes ». La personne de la préfecture suggérait que Françoise complète le nom en ajoutant par exemple « bagagerie », mais elle a préféré respecter la décision prise lors de la constituante. La personne lui a alors demandé de signer un papier reconnaissant qu'elle était informée qu'il existait cette autre association et qu'en cas de revendication de cette association nous accepterions de changer de nom. Cela paraît cependant peu probable, dans la mesure où nous ne sommes pas dans le même secteur d'activité et pas dans la même région.

Nous avons reçu l'attestation de la Préfecture, Françoise va constituer le « registre spécial » obligatoire dans les associations et y ranger ce document avec les autres documents officiels.

La démarche concernant la parution au Journal officiel a été faite (coût 39,06 €) ; nous attendons la publication, qui ne devrait plus tarder [parue dans le JO du 05/08].

## 2) Renseignements pour l'ouverture d'un compte bancaire (Patrick R)

Après consultation de divers établissements bancaires (Crédit Mutuel, Crédit Agricole, La Poste, CIC) Patrick estime que celle de la Société Générale (rue du Louvre) est la plus intéressante : aucun frais bancaire pour un compte d'association "solidaire", à comparer aux 80 euros annuels et plus prélevés par la concurrence.

Pour ouvrir le compte il faut :

- 1 copie des statuts certifiées conforme ;
- le récépissé de déclaration de l'association à la préfecture (dans l'attente de la parution au Journal Officiel) ;
- le justificatif de l'élection du CA ;
- la délibération du CA désignant les personnes habilitées pour ouvrir le compte et le faire fonctionner ;
- la photocopie de la carte nationale d'identité de ces personnes (Président, Trésorier, etc.)

Il nous manque la délibération du CA pour les personnes habilitées : il faudra la mettre à l'ordre du jour du prochain CA.

D'autres banques ne prenant pas de frais sont évoquées, comme la BRED. Elisabeth signale que la seule raison pour laquelle on pourrait se tourner vers une autre banque serait qu'elle nous offre une subvention. Elle a peut-être une piste au Crédit Mutuel, situé 28 rue Etienne Marcel dans le 2<sup>ème</sup> (entre la rue La Vrillière et la Place des Victoires). Bruno confirme que le Crédit Mutuel a déjà aidé La Clairière et qu'il a une politique de subventions de proximité. Renseignements pris, les frais de tenue de compte sont de 13 € par trimestre et la gestion du compte sur Internet de 3 € par mois, mais s'il y a une subvention d'une certaine importance, cela peut être intéressant malgré tout. Elisabeth va se renseigner sur la possibilité d'une subvention, nous pourrons prendre la décision ensuite.

## 3) Envoi du dossier aux officiels (Françoise)

Le dossier de présentation de notre projet a été envoyé :

- aux 6 associations partenaires
- aux 4 maires d'arrondissement
- aux adjoints du maire de Paris concerné : M. Caffet (urbanisme), Mme Stievenard (affaires sociales), Mme Stambouli (lutte contre l'exclusion), Mme La Gontrie (vie associative), M. Girard (culture). Réponse conjointe de Mmes Stambouli et Stievenard : « *Nous étudions avec attention ce projet. Nous nous engageons à vous rencontrer en septembre afin d'en étudier la faisabilité* ». RV redemandé le 23/08/06
- à la députée du centre Martine Billard
- au président de la SEM Alain Le Garrec
- au directeur de la SEM Thierry Wahl : « *Ce projet a retenu toute mon attention et me paraît revêtir une très grande qualité, comme j'ai eu l'occasion de le dire à Mme Bourguinat* »

- au capitaine de police Olivier Guibert
- au garant de la concertation Thierry Le Roy

#### 4) Envoi du dossier à des fondations et entreprises (Elisabeth)

Texte de la lettre :

« Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un dossier de présentation d'un projet de création d'une bagagerie pour les SDF dans le quartier des Halles à Paris (1<sup>er</sup> arrondissement), pour le financement duquel nous cherchons des partenaires.

Comme vous le verrez, ce projet est particulièrement innovant, non seulement sur le plan de son fonctionnement mais parce qu'il associe directement les personnes concernées à sa gestion y compris dans le conseil d'administration. Depuis son origine, le projet a d'ailleurs été conçu par un groupe de travail réunissant des SDF, des ADF (personnes Avec domicile fixe) du quartier des Halles et des représentants des grandes associations qui viennent en aide aux SDF (Emmaüs, Aux Captifs la libération, la Soupe Saint-Eustache, notamment).

Nous avons présenté ce projet aux maires des quatre premiers arrondissements et à la députée du centre de Paris, qui nous ont tous apporté leur soutien ; la mairie de Paris y est également favorable et nous avons bon espoir qu'elle nous aidera à trouver un local.

Je serais très heureuse de pouvoir vous présenter ce dossier de vive voix, et je me tiens à votre disposition pour venir vous en parler avec un des futurs usagers. Etant travailleur indépendant, je peux facilement me rendre disponible en journée.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet, je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer l'expression de ma considération distinguée. »

Liste des destinataires et réponses éventuelles :

- Fondation Vinci : *pas de réponse*
- Fondation Groupe Chèques déjeuners : *accusé de réception (le délégué général ne sera de retour que le 22/08).*
- Fondation EDF : *« Nous aurions aimé pouvoir vous apporter notre concours. Cependant, la Fondation mène une politique active dans le domaine de la solidarité en participant à la lutte contre la grande exclusion économique et sociale à travers les partenariats noués depuis plusieurs années avec les Restaurants du cœur, le Samu social et plus récemment avec Paris Tout P'tits. Ces efforts importants et les contraintes budgétaires ne nous permettent pas d'engager de nouvelles actions. »*
- Fondation des magasins C&A : *pas de réponse*
- Fondation Caisses d'Épargne pour la solidarité : *demande transmise à la caisse locale, rue du Louvre, avec qui nous devons prendre contact.*
- Fondation Aéroports de Paris : *ont envoyé un dossier de présentation du projet*
- Fondation Phi Trust : *pas de réponse*
- Fondation Agir sa vie : *reçu un mail « Comme cela est précisé sur notre site Internet, notre prochaine session de sélection des dossiers débute en octobre 2006 pour des décisions de subvention en décembre 2006 ».*
- Fondation Agir contre l'exclusion : *retour du courrier, « n'habite plus à l'adresse indiquée »*
- Caisse des dépôts et consignations – Programme développement solidarité : *retour du courrier, « n'habite plus à l'adresse indiquée »*
- Fondation Vivendi : *pas de réponse*
- Fondation Ronald MacDonald : *pas de réponse*

- Fondation RATP : « *Bien que sensible à l'intérêt de votre projet, la RATP possède une unité qui œuvre en direction des SDF. De ce fait, la Fondation n'a pas intégré ce domaine dans ses statuts. Je suis donc au regret de vous informer que nous ne pouvons pas donner une suite favorable à votre demande.* »
- Fondation de France : *pas de réponse*
- Fondation Axa : *pas de réponse*

Des courriers personnalisés ont été envoyés à trois entreprises du quartier :

- Société Climespace (centrale thermique des Halles) : *pas de réponse*
- Espace Expansion (gestionnaire du Forum) : *pas de réponse*
- Agnès B : *pas de réponse*

Elisabeth va renvoyer à la bonne adresse les dossiers qui lui ont été retournés, puis attendre la fin des vacances et relancer les gens qui n'ont pas répondu. Bruno suggère de s'adresser à des commerces comme la FNAC. Charles pense que pour des chaînes comme la FNAC, il faut s'adresser au siège. Elisabeth signale que pour la Fondation C&A en tout cas, il faut s'adresser au magasin le plus proche de son quartier. Madeleine confirme que beaucoup de magasins, même organisés en chaîne, ont le statut de SARL et sont autonomes pour leur mécénat. Richard suggère de s'adresser à Go Sport, mais il semble que le magasin du quartier Rivoli s'apprête à fermer. Elisabeth indique que la fête du Jardin extraordinaire reçoit une aide de la part du GIE des commerçants du Forum, dont font partie la FNAC et le Go Sport du Forum.

Elle pense cependant qu'il faudrait s'adresser à ce type de commerce dans un deuxième temps, une fois que nous aurons le local. Elle propose la stratégie suivante : essayer de récolter de premiers fonds auprès de fondations spécialisées ou d'entreprises comme Climespace et Espace Expansion, que nous connaissons déjà, pour soutenir l'existence de notre association dans les mois qui viennent, et montrer à la Ville de Paris que nous sommes capables de trouver des ressources. Une fois obtenu le local, s'appuyer sur cette caution de la Ville pour démarcher de façon systématique les commerçants du quartier.

Bruno signale la mesure européenne 10B, destinée à soutenir des micro-initiatives de ce type. Il va donner les coordonnées à Elisabeth pour qu'elle se renseigne.

### **5) Démarches vers La Clairière pour monter une formation à l'Internet pour les adhérents (Daniel et Richard)**

Daniel et Richard ont pris contact avec Douglas Courtois, coordinateur de l'EPN à La Clairière. Ils ont RV le 4 septembre à 10h30 pour le choix du créneau horaire. A priori il s'agirait d'une tranche de 2h entre 14h et 18h le vendredi après-midi.

La salle dispose de 12 ordinateurs, il serait souhaitable que tous soient occupés pendant cette formation qui nous est accordée, et pour cela il faudrait trouver des volontaires SDF. Pour l'instant, Daniel, Richard et Thierry sont volontaires (et Marie-Paule ?). Daniel évoque le cas de Pierre, qui n'est pas intéressé pour le moment par la bagagerie mais qui serait partant pour ces cours d'informatique.

Charles pense qu'il peut trouver des candidats du côté des Captifs. Jean-Claude et Madeleine proposent qu'Elisabeth vienne en parler un jour de repas à la Conférence Saint-Vincent de

Paul, Françoise et Bruno trouveraient intéressant que des ADF puissent participer de façon conjointe à cette formation. Elisabeth pense que les ADF ont d'autres possibilités de bénéficier d'une formation informatique, et qu'il faut laisser la priorité aux SDF, pour qui ce serait particulièrement intéressant, à défaut d'avoir une adresse de logement, d'avoir une adresse e-mail pour recevoir des messages, être informé de ce qui se dit sur la liste de diffusion de la bagagerie, ou encore faire des recherches sur Internet.

Gwen craint que peu de SDF soient prêts à faire l'effort de se former, surtout parmi ceux qui sont depuis longtemps à la rue. Richard témoigne que cela fait 16 ans qu'il est SDF, qu'il n'a jamais touché un ordinateur et qu'il a pourtant très envie de se former. Françoise témoigne de l'intérêt très vif suscité au Café Rencontre de la Pointe lorsque quelqu'un apportait un ordinateur et que les gens pouvaient surfer sur Internet.

Elle suggère que ce serait bien, à terme, que les SDF puissent aussi participer à d'autres cours donnés dans cet espace numérique, de façon à se mêler aux ADF. Elisabeth signale le problème des bagages, qui pour le créneau que nous avons obtenu, sera pris en compte par La Clairière (les bagages devraient être stockés dans un petit local attenant), mais risque de poser des difficultés en fonctionnement normal. De plus, elle fait l'hypothèse que ce sera moins intimidant, dans un premier temps, pour les personnes de la rue, de se rendre en groupe à cette formation. Par la suite, et en particulier lorsqu'elles n'auront plus à transporter leurs bagages, elles pourront bien sûr se rendre dans cet espace aux heures où il est en libre accès.

#### **6) Démarche vers la Direction de l'urbanisme pour participer à la concertation des Halles (Elisabeth)**

Réponse positive de Mme Fradon, de la Direction de l'urbanisme. Première réunion le 20 septembre au soir, à l'Hôtel de Ville, sur la programmation. Richard est pressenti pour y participer, Elisabeth lui donnera RV pour y aller ensemble.

#### **7) Démarche à faire vers la mairie du 1<sup>er</sup> pour participer aux CICA et conseils de quartier**

Françoise s'en occupe. Plus nous serons présents et visibles sur le quartier, plus cela facilitera l'avancement de notre projet.

### **IV – Soirée « Rencontre avec la rue » à l'espace Léopold Bellan (Françoise et Patrick)**

Françoise rappelle l'historique de ce projet : la première soirée « Rencontre avec la rue » a été l'un des moments forts qui ont marqué les débuts de notre projet de bagagerie. Elle comprenait le spectacle de Francis Cymbler, « Sur la route », suivi d'un débat sur le thème « Comment inclure les gens de la rue dans notre quartier ? », et d'une collation assurée en particulier par l'association L'un est l'autre (soupe minestrone), l'association Accomplir (gâteaux au chocolat) et la Soupe Saint-Eustache (café). La soirée s'était déroulée au centre d'animation des Halles, qui avait mis gratuitement sa salle de spectacle à notre disposition. Malheureusement, comme celle-ci ne pouvait accueillir que 100 personnes, beaucoup de gens n'avaient pas pu y assister.

C'est pourquoi les organisateurs ont décidé de monter une deuxième soirée, cette fois à l'espace Jean Dame (rue Léopold Bellan), le 13 octobre prochain, à l'occasion de la Journée

mondiale du refus de la misère, et en partenariat avec la mairie du 2<sup>ème</sup>, qui assume la responsabilité de cette soirée mais nous en délègue l'organisation. Le centre social CERISE est très moteur sur ce projet, et s'est par exemple chargé d'envoyer un premier communiqué de presse à un fichier important de journalistes (dont le fichier fourni par Accomplir).

Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, dont une sur place pour voir les locaux. Nous disposerons de ces locaux de 10h à 23h30. La salle peut accueillir 280 personnes. Les bagages des personnes de la rue présentes à la soirée feront partie de la scénographie : ils seront stockés directement sur scène, de part et d'autre du comédien. Des micros baladeurs seront disponibles pour le débat. Une grande tente sera préparée dehors pour la collation qui sera offerte après le débat. Il est question d'une banderole qui serait suspendue à l'entrée pour annoncer le spectacle, peut-être à réaliser par les enfants des écoles.

Le spectacle de Francis est maintenant bien rodé, il l'a déjà joué plusieurs fois et organise lui-même ses répétitions et la mise au point de la régie.

En revanche, nous devons préparer le débat, qui portera sur notre projet de bagagerie : il faudrait que les membres SDF de Mains libres se chargent eux-même de la présentation du projet. Françoise se propose d'organiser une réunion de travail avec les volontaires.

Nous devons également trouver des associations volontaires pour participer à la préparation de la collation. Concernant la soupe, un point déterminant est de savoir si une association comme La Chorba accepterait de nous prêter ses récipients isothermes, et de préférence plusieurs petits qu'un seul grand. Plutôt que de confier à une seule association le fait de préparer l'ensemble de la soupe, il paraît en effet plus intéressant que plusieurs associations différentes participent, ce qui sera une façon de mobiliser leurs adhérents pour venir à la soirée. Françoise doit contacter La Chorba à ce sujet.

Pour la réalisation des soupes, plusieurs associations sont déjà pressenties. Régine envisage de préparer une soupe avec les personnes âgées du club des Prouvaires. Bruno compte demander à La Clairière si elle peut participer. Jean-Claude et Madeleine sont d'accord pour que la conférence Saint-Vincent de Paul en réalise une. En revanche, d'après Bernard, la soupe Saint-Eustache n'aura pas encore repris ses activités à cette date. Elisabeth suggère que Mains libres prenne en charge également une soupe, et Charles propose de demander la mise à disposition du local cuisine de la paroisse Saint-Leu Saint-Gilles. Un participant suggère que nous fassions une soupe au potiron : ce sera l'époque et c'est délicieux. Madeleine demande si toutes les soupes doivent être du même type : au contraire, plus il y aura de diversité, mieux ce sera. En revanche, il faudrait prévoir quelque chose d'assez consistant, car ce sera le seul plat avec les gâteaux. Il faudra également prévoir un véhicule pour récupérer les soupes et les apporter sur place. Charles dispose d'un véhicule qui conviendrait.

Accomplir pourrait à nouveau se charger de faire une partie des gâteaux, mais on peut également suggérer à ceux qui le veulent d'en confectionner. Il reste à trouver une association volontaire pour le café. Il faudra également savoir qui finance l'achat des bols et autres couverts jetables.

Enfin, nous devons participer à l'effort de communication. La mairie du 2<sup>ème</sup> va imprimer des prospectus (un tiers de format A4), et va en envoyer quelques centaines par la poste. Nous pourrions en distribuer autour de nous et sur le marché alimentaire. Il faudrait réfléchir au nombre de prospectus dont nous aurons besoin.

Il serait particulièrement important d'inviter les SDF du quartier pour qu'ils puissent prendre part au débat. Le fait que les bagages soient acceptés dans la salle de spectacle devrait faciliter les choses. Thierry rappelle que lors de la première soirée, il avait pris la parole en disant « *Si ce soir les bagages n'avaient pas été acceptés, je n'aurais pas pu venir* ».

## **V – Nouvelle suggestion pour la bagagerie**

Gwen indique une suggestion faite par les gens de la rue qu'il connaît à propos du projet de bagagerie : qu'il soit possible pour les usagers de recharger leur téléphone mobile. Celui-ci est très important pour eux car il leur permet de rester en contact avec leurs amis, de venir en aide à un copain qui les appelle, etc. L'idée est trouvée très intéressante a priori, il restera à en examiner les modalités pratiques :

- le rechargement des téléphones dure de une à deux heures, il faudra trouver le moyen de les surveiller pendant ce temps,
- si on les laisse charger toute la nuit ou toute la journée, cela peut les endommager,
- et par ailleurs pendant ce temps la personne n'en dispose pas.

## **VI – Prochaines réunions**

### **1) Les personnes invitées**

Pour la présente réunion, Elisabeth a invité l'ensemble des personnes qui, de près ou de loin, suivent ce projet. Pour la suite, faut-il continuer d'inviter tout le monde et de communiquer les comptes rendus à tout le monde, ou faut-il restreindre aux adhérents de Mains libres ? Pour sa part, elle suggère que tant que le projet n'a pas vraiment démarré, et notamment tant que nous n'avons pas de local, nous restions aussi ouverts que possible, pour continuer à sensibiliser le plus grand nombre possible de personnes. Le jour où nous aurons un local, les gens feront plus facilement la démarche d'adhérer.

Cette proposition est acceptée, et doit être expliquée aux gens qui reçoivent ces invitations et informations : « *Nous vous envoyons ces informations et invitations car nous pensons que ce projet vous intéresse et que vous êtes susceptibles de devenir un jour adhérents* ».

Elisabeth suggère aussi d'essayer d'élargir le cercle des SDF mobilisés. Pour Richard, ce n'est pas très facile car les gens n'y croiront que lorsque le local aura été trouvé. Tous demandent « *Quand cela va-t-il ouvrir ?* » En même temps, Elisabeth pense qu'il serait utile de renforcer l'équipe de futurs usagers-volontaires parfaitement au courant du fonctionnement de la bagagerie avant même que celle-ci ouvre, car c'est cette première équipe qui sera chargée de former les autres usagers ensuite, et il faut qu'elle soit suffisamment solide et nombreuse pour que les « bonnes pratiques » que nous aurons établies soient respectées. Il y a pour l'instant 9 SDF mobilisés par le projet, qui viennent plus ou moins régulièrement aux réunions. Pourrait-on arriver à une quinzaine ?

### **2) Le créneau horaire**

Jean-Claude et Madeleine font état de la difficulté, pour certains, de participer à des réunions tardives comme celle-ci : Jean-Claude habite en banlieue, Marie-Thérèse y voit mal et ne



peut pas sortir tard. Elisabeth évoque aussi le cas des professionnels des associations spécialisées, pour qui ce n'est pas forcément évident de rester jusqu'au soir. En revanche, les ADF qui travaillent ou qui ont des enfants risquent d'avoir du mal à venir à des réunions à 18h. Il est suggéré de varier les jours et les horaires des réunions pour que tout le monde puisse venir au moins de temps en temps.

Le planning sera arrêté en tenant compte de ces contraintes lors de la réunion de rentrée, qui est prévue le jeudi 14 septembre à 18h.

### 3) Le lieu de réunion

Quel est le meilleur lieu pour nous rencontrer ? La Pointe Saint-Eustache semble le plus commode, car cette salle est très centrale par rapport au quartier, et elle est de plain pied, ce qui facilite les choses pour les bagages. Le créneau de 18h risque en revanche de poser problème, car il y a souvent des activités dans cette salle à cette heure-là. Il en sera probablement de même à CERISE et à La Clairière, qui donnent des cours d'alphabétisation. Nous pouvons également solliciter la paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles, même si elle est plus loin pour beaucoup de gens. Il ne semble pas possible d'espérer une salle à la paroisse Saint Germain l'Auxerrois. La Mairie du 1<sup>er</sup> ne dispose que d'une salle, celle des Mariages, et le maire ne la prête que pour des réunions un peu solennelles de type AG (ce serait d'ailleurs intéressant, pour le symbole, que nous tenions notre AG annuelle là-bas...). La Mairie du 2<sup>ème</sup> accepterait peut-être de nous prêter une salle, mais c'est un peu excentré par rapport au quartier.

Pour la réunion du 14/09, Elisabeth va redemander à la paroisse Saint-Eustache la salle du Forum ; en cas d'impossibilité nous demanderons à la paroisse Saint-Leu Saint-Gilles ou à l'Agora. C'est de toute façon intéressant de changer régulièrement de salle, cela permet aux ADF et SDF de découvrir les différents espaces du quartier.

\*

**Prochaine réunion : Après confirmation, la prochaine réunion aura lieu le jeudi 14/09, de 18h à 20h à la Pointe Saint-Eustache.**